



**HAL**  
open science

# Peuples autochtones et inclusions différentielles en Arctique

Marine Duc

► **To cite this version:**

| Marine Duc. Peuples autochtones et inclusions différentielles en Arctique. 2020. hal-02613948

**HAL Id: hal-02613948**

**<https://hal.science/hal-02613948>**

Preprint submitted on 20 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Peuples autochtones et inclusions différentielles en Arctique

En mai 2019, Danmarks Radio diffuse le documentaire « *Byen hvor børn forsvinder* »<sup>1</sup>. Le reportage porte sur les violences domestiques et sexuelles, l'alcoolisme et le suicide des jeunes à Tasiilaq, sur la côte Est du Groenland, le tout se déroulant dans un contexte où le manque de personnel qualifié rend difficile la gestion de la situation. Les habitants s'organisent, en rédigeant des pétitions ou encore en utilisant le théâtre pour déclencher la parole. La réception du documentaire est ambivalente : pour certains, il ne fait que perpétuer une vision très négative des conditions de vie au Groenland, mais pour d'autres, il s'agit d'une nécessaire mise en lumière de ces violences. Sur l'ensemble de l'île, on estime en effet que 20 % des enfants nés en 1995 ont été victimes d'une agression sexuelle et le taux de suicide atteint 75,6 pour 100 000 habitants entre 2013 et 2017. À titre de comparaison, il était de 31,9 pour 100 000 habitants en Lituanie en 2016, le pays considéré par l'Organisation Mondiale de la Santé comme ayant le taux le plus élevé au monde. Les seules régions du monde partageant des taux proches de ceux du Groenland sont le Nunavut et le Chukotka<sup>2</sup>. Après quelques semaines de débats publics, le parlement du Groenland vote une proposition qui aboutit à une demande d'aide au Danemark, malgré l'opposition initiale de la ministre de la santé du Groenland, qui craignait que les solutions apportées ne soient pas adaptées aux réalités locales. Il faut dire que l'évènement a été l'occasion de voir réapparaître des propositions aux relents colonialistes : Søren Espersen, membre du parti d'extrême droite Dansk Folkeparti, propose de placer le Groenland partiellement sous tutelle, et évoque alors l'idée de placer les enfants de Tasiilaq dans des familles d'accueil, au Groenland ou au Danemark – rappelant alors les pratiques de placement forcé des enfants ayant eu lieu dans les années 1950.

Cet exemple montre la dimension double de la continuité des structures coloniales en Arctique : d'une part, à travers la persistance de représentations tendant à inférioriser les populations autochtones qui y vivent, et d'autre part, une certaine communauté d'expérience qui se dessine. En effet, un certain nombre de recherches ont montré, au Groenland comme ailleurs en Arctique, le lien entretenu entre prévalence du suicide et transformation des modes de vie liés à la colonisation. Au Groenland, on observe une très claire augmentation des suicides dans les années 1970, peu de temps après les politiques de « modernisation » mises en place par les autorités coloniales danoises [Bjerregaard et Larsen, 2015]. En mai 2016 à Iqaluit au Nunavut, se tient un sommet afin de développer des actions de prévention contre le suicide ; au Nunavik, en janvier 2019, une pétition rassemble plus de 50 000 signatures pour réclamer l'état d'urgence de la lutte contre le suicide. Dans ces trois situations, le traumatisme historique est clairement identifié comme un facteur de risque, tout comme la pauvreté qui touche particulièrement les populations autochtones. Si elles sont inégalement touchées par ce phénomène à travers l'Arctique, elles ont en partage l'expérience de la violence associée à la colonisation.

En Arctique, alors que les revendications territoriales des peuples autochtones ont abouti à des formes de reconnaissance politique, les structures socio-économiques restent marquées par de profondes inégalités qui distinguent en particulier cette catégorie de la population. Dès lors, la décolonisation n'est pas à considérer uniquement comme un évènement politique, mais bien comme un processus, dynamique, qui ne se joue pas uniquement à l'échelle des États, mais également entre les différents groupes sociaux qui habitent l'Arctique. Bien des géographes, comme Sarah Hunt et Sarah de Leeuw, n'hésitent pas à rappeler qu'au regard de la situation des peuples autochtones dans le monde, il est parfois difficile de parler de « post-colonial » [2018] : les structures sociales qui résultent de l'idéologie coloniale continuent à produire des différences hiérarchiques, tant symboliques que matérielles, entre peuples autochtones et non-autochtones, mais également au sein même des groupes autochtones, qui ne sont pas homogènes. S'ils ne sont pas les seuls habitants de l'Arctique, les peuples autochtones ont en partage des indicateurs sociaux bien plus bas que les moyennes nationales des États dont ils ont la citoyenneté. Ils sont une minorité au sens démographique – ils représenteraient environ 500 000 personnes sur plus de 4 millions d'après les estimations du secrétariat des peuples autochtones auprès du Conseil de l'Arctique<sup>3</sup>, mais ils sont aussi minorisés sur le plan social et politique. **D'où viennent ces phénomènes de hiérarchisation qui produisent des différences de statuts sociaux entre les autochtones et les non autochtones en Arctique et quelles en sont les dimensions spatiales ?**

---

<sup>1</sup> La ville où les enfants disparaissent.

<sup>2</sup> Ces chiffres sont à prendre avec précaution : l'ensemble des pays du monde ne recensent pas toujours les causes de décès d'une part, et d'autre part, les taux ne sont pas toujours calculés sur les mêmes intervalles de temps.

<sup>3</sup> En 2013, la grande enquête Arctic Human Development Report, financée par le Conseil Nordique, comptabilisait 4 053 000 personnes vivant en Arctique. Les chiffres sont à prendre avec précaution en raison des différentes manières de mener les recensements (existence de statistiques ethniques, variation des découpages régionaux). Dans ce chapitre, on utilisera une délimitation liminaire de l'Arctique, telle que mobilisée par l'institut de recherche Nordregio (voir cartes 3 et 4 pour les régions et pays considérés), en insistant sur les liens entretenus entre cette région et le sud.

Dans ce chapitre, l'objectif n'est pas de procéder à un état des lieux extensif de la situation socio-économique et politique de chaque peuple autochtone habitant en Arctique. Il s'agit plutôt de voir, de manière transversale, quels sont les rapports de pouvoir qui marquent leurs conditions de vie et qui les construisent comme des groupes socialement distincts au sein des États dont ils relèvent. On insistera ainsi sur l'hétérogénéité qui se cache derrière la catégorie unique de « peuples autochtones », puisque leurs inclusions différenciées sont dépendantes tant des contextes historiques que nationaux. On parlera ainsi plus volontiers d'inclusion que d'intégration – ce dernier terme renvoyant souvent davantage à l'intégration à la communauté nationale qu'à une intégration socio-économique. Parler d'intégration peut alors être éminemment problématique, car dans les contextes autochtones, elle a souvent conduit à nier la multiplicité des niveaux d'appartenance des individus, notamment à travers les politiques d'assimilation forcées des peuples autochtones qui ont marqué leurs histoires respectives.

Dans un premier temps, on reviendra sur l'expérience coloniale fondatrice et partagée, qui a produit, par l'espace, un rapport de domination durable entre les sociétés autochtones et les sociétés majoritaires, essentiellement blanches. Cela permettra de montrer la pertinence d'un glissement théorique : plutôt que de maintenir une catégorie figée qui est celle de « peuples autochtones », décaler le regard pour insister sur les processus permet alors de mettre en valeur des inclusions différenciées de ces groupes.

En poursuivant en ce sens, on développera dans un deuxième temps les conséquences en termes matériels et symboliques de la colonisation. Pour cela, adopter une approche scalaire permettra de montrer comment le phénomène global de la colonisation se répercute à différentes échelles, des territoires ancestraux à l'échelle du corps des individus.

Enfin, un dernier temps aura pour objectif de développer les manières dont les individus font avec ce statut social de minorité afin d'insister sur sa dimension dynamique et processuelle. Loin d'être passifs, les peuples autochtones se mobilisent, en créant des scènes de visibilité de leurs cultures ou encore pour faire respecter leurs droits face aux grands projets d'aménagement sur leurs territoires.

## **I. Les peuples autochtones en Arctique : quelles expériences en commun ?**

*« Les peuples autochtones, en tant que catégorie de pensée et d'action, sont nés d'une injustice destructrice et, de ce fait, fondatrice : la spoliation de leurs terres et de leurs droits – que ce soit dans le cadre de la colonisation européenne ou dans d'autres cadres de colonisation »* écrivaient Irène Hirt et Béatrice Collignon [2017]. En ce sens, il faut d'abord rappeler qu'il n'existe pas de peuples autochtones sans processus de colonisation et que leur condition autochtone ne peut être défaite d'un contexte socio-historique qui les définit comme tels.

### **1. « Peuples autochtones » : retour sur une catégorie politique**

Derrière cette expression se dissimulent des réalités variées : dans certains contextes nationaux, les termes mobilisés pour définir les peuples autochtones ont été, ou sont encore différents de ceux utilisés par les nations autochtones elles-mêmes. Pour les États riverains de l'Arctique, ce processus de définition des peuples autochtones, est révélatrice d'un processus plus large de définition d'un « eux » par rapport à un « nous » : définir qui est autochtone et qui ne l'est pas, c'est la première étape d'un processus de catégorisation, en ce qu'il définit un ou plusieurs groupes comme différents de la société majoritaire. Les États riverains de l'Arctique entretiennent des rapports différents à ces processus de définition, certains reconnaissant l'existence des peuples autochtones dans leurs textes constitutionnels (voir tableau 1, carte 1 et 2).

Le terme « peuples autochtones » est né dans les années 1970, mobilisé par les peuples amérindiens afin de dénoncer l'oppression politique, les discriminations et les dépossessions territoriales dont ils sont l'objet depuis plusieurs siècles. Ils revendiquent l'existence de droits collectifs et culturels qui dépassent les droits individuels de citoyenneté, en soulignant l'antériorité de leur présence sur le continent américain avant l'arrivée des colons européens. Rejoints par d'autres peuples autochtones et notamment par les Saami, leur mobilisation débouche sur la création du groupe de travail sur les peuples autochtones (GTPA) auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les délégations autochtones du monde entier pouvaient y dénoncer le non-respect des droits humains dont ils étaient victimes [Birraux, 2017].

C'est le travail de ce groupe qui aboutit à la création de la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones en 2007 (DDPA), qui reconnaît la spécificité de leurs droits. Si d'autres textes internationaux ont contribué à leur reconnaissance (conventions n° 107 et n° 169 de l'Organisation internationale du travail, respectivement adoptées en 1957 et 1989), c'est le travail du GTPA qui a été central dans la construction du terme « peuples autochtones » comme une catégorie d'action politique. Cependant, pour définir des droits spécifiques, il fallait être en mesure de

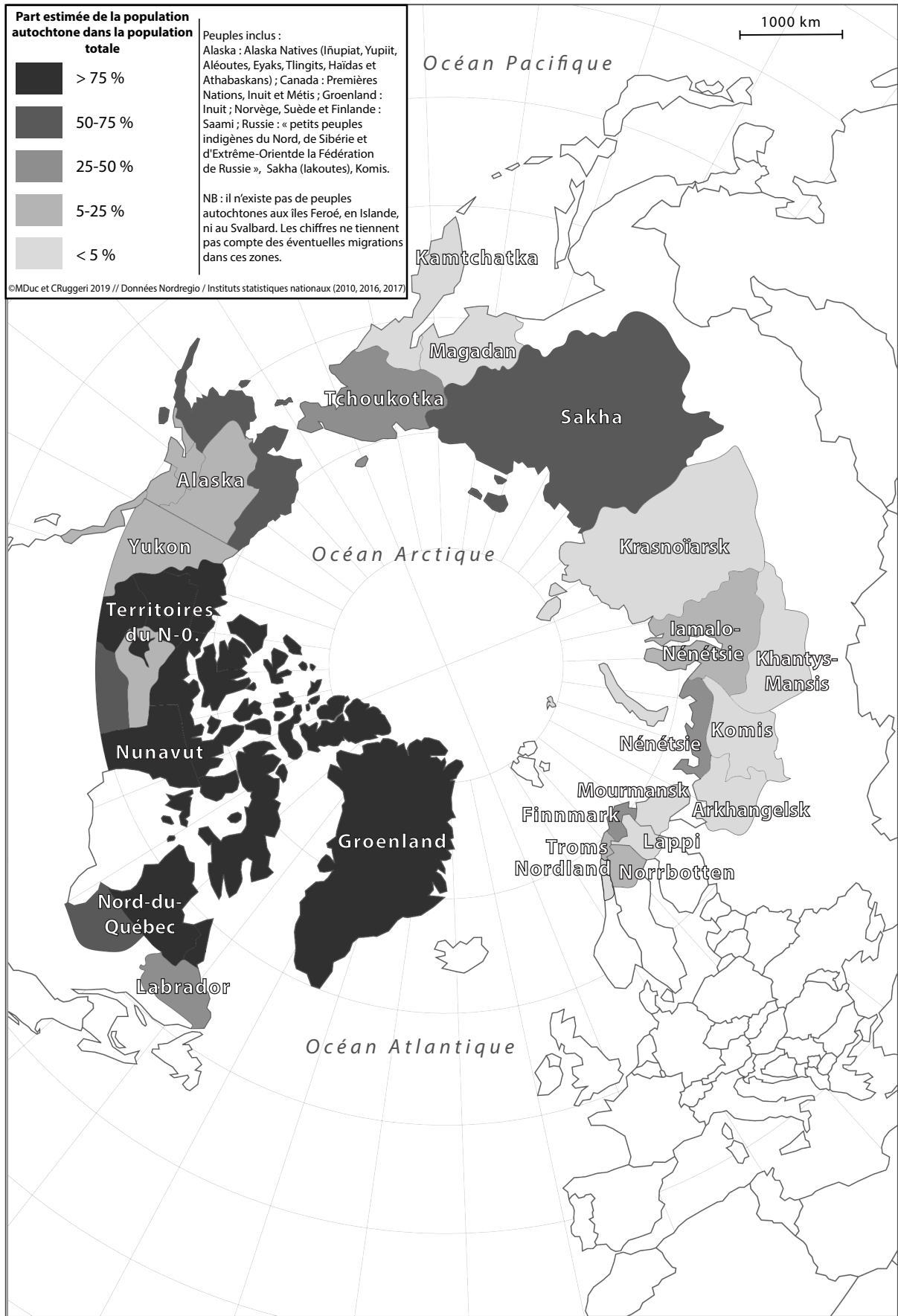
définir des ayant-droits. Comme il est explicité dans les documents de travail de la présidente-rapporteuse du GTPA, « le terme "autochtone" ne peut pas faire l'objet d'une définition précise et globale susceptible d'être appliquée de la même façon dans toutes les régions du monde. Cependant, l'on pourrait trouver un plus large terrain d'entente en identifiant les principaux facteurs qui ont permis de faire une distinction entre les "peuples autochtones" et d'autres groupes dans la pratique du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales régionales » [Daes, 1996]. Dans ce document de travail, les représentants autochtones ont insisté sur l'importance de conserver un certain flou définitionnel, tout comme sur l'importance de l'auto-identification ; une définition stricte aurait couru le risque d'être tant excluante qu'essentialisante, ne rendant pas compte de la diversité des contextes socio-historiques. Par conséquent, le GTPA propose finalement quatre critères, dont l'appréciation d'appartenance est laissée à chaque groupe : l'antériorité de l'occupation et de l'utilisation d'un territoire donné ; le maintien volontaire d'un particularisme culturel qui peut se manifester par certains usages linguistiques, une organisation sociale, des valeurs religieuses ou spirituelles, des institutions ou des lois, des modes de production ; le sentiment d'appartenance à un groupe et la reconnaissance de sa spécificité par d'autres groupes ou par les autorités nationales ; le fait d'avoir été soumis, marginalisé, dépossédé, exclu ou victime de discrimination, que cela soit ou non encore le cas [Daes, 1996]. Catégorie malléable définie à l'échelle internationale, la notion est désormais de plus en plus critiquée, malgré la portée de son usage politique. Les critiques portent essentiellement sur son caractère fixiste et son incapacité à rendre compte de la diversité des situations qu'elle recoupe [voir par exemple, Radcliffe, 2015]. C'est pourquoi il semble plus intéressant de se pencher sur les processus qui contribuent à créer une hiérarchie sociale, économique et politique entre les peuples autochtones et les non-autochtones qui se jouent à différentes échelles.

	Reconnaissance par l'État	Ratification des traités internationaux	
		OIT-169	DDPA
<b>États Unis</b>	Reconnaissance fédérale de 573 nations ou tribus	Non	Non
<b>Canada</b>	Reconnaissance de trois groupes : Indiens <sup>4</sup> , Inuit et Métis (Constitution de 1982)	Non	Non
<b>Russie</b>	40 peuples sont reconnus comme « petits peuples indigènes du Nord, de Sibérie et d'Extrême-Orient de la Fédération de Russie » ; il existerait près de 160 autres minorités non reconnues comme autochtones	Non	Abstention
<b>Danemark</b>	Reconnaissance des Inuits du Groenland	Oui	Oui
<b>Norvège</b>	Reconnaissance des Saami	Oui	Oui
<b>Suède</b>	Reconnaissance des Saami	Non	Oui
<b>Finlande</b>	Reconnaissance des Saami	Non	Oui

Tableau 1 – Tableau simplifié de l'état de la reconnaissance étatique des peuples autochtones en Arctique (source : IWGIA, 2019)

### Carte 1 – noms des peuples autochtones par aire linguistique

<sup>4</sup> « Indiens » est le terme utilisé dans la constitution canadienne. Conformément aux termes préférés par les nations autochtones concernées, on parlera dans ce chapitre de Premières Nations. Je suivrai les règles orthographiques préconisés par Béatrice Collignon en n'accordant Inuit qui est un pluriel en soi (un Inuk), mais l'accorderai lorsqu'il est utilisé comme adjectif.



Carte 2. Part estimée de la population autochtone dans la population totale des régions considérées.

## 2. Au commencement était la colonisation : exclure, contrôler et assimiler par des « technologies spatiales de pouvoir » [Sandercock, 2004]

Malgré la diversité des situations, les peuples autochtones de l'Arctique partagent donc une histoire commune, qui est celle de la colonisation (voir chapitre « La conquête et colonisation de l'Arctique et imaginaires »). Quand la colonisation renvoie au processus, le colonialisme renvoie davantage à l'idéologie qui le sous-tend. Il faut cependant distinguer le colonialisme du colonialisme d'occupation, qui est théoriquement, politiquement et géographiquement distinct du premier. Plutôt que de se concentrer sur l'expansion impériale qui vise l'exploitation des ressources, le *settler colonialism*<sup>5</sup> s'appuie sur une occupation permanente d'un territoire et sur l'élimination progressive des peuples autochtones, dont l'objectif est la constitution d'une communauté ethniquement et nationalement distincte. En raison de l'occupation durable qu'il induit, le *settler colonialism* n'est pas considéré comme un événement, mais comme une structure durable, qui provoque dépossession et sédentarisation des peuples autochtones [Harris, 2004 ; Bonds et Unwood, 2016 ; Hunt et De Leeuw, 2018]. Les spécialistes considèrent ainsi certains États riverains de l'Arctique comme des *settler societies*, telles que les États-Unis et le Canada ; la Russie tsariste et communiste est également citée [Veracini, 2013]. La notion est moins mobilisée pour caractériser le colonialisme en Scandinavie et au Groenland [Naum et Nordin, 2013]. Si elle prend des formes différentes sur lesquelles il est difficile de revenir en détail ici, des processus similaires d'exclusion, de spoliation et de contrôle ont été partagés – et continuent parfois à l'être à travers l'Arctique. La colonisation s'appuie en effet sur un ensemble de « technologies spatiales de pouvoir » [Sandercock, 2004] : des pratiques d'exploration et de cartographie, mais aussi des dispositifs juridiques qui visent à ordonner et à contrôler un espace et la population qui l'habite. En Arctique, la mise en place de ces dispositifs juridiques et administratifs a eu trois grands types de conséquences : la dépossession de terres, le déplacement et l'assimilation forcée des peuples autochtones aux sociétés coloniales. Un exemple de ces technologies spatiales de pouvoir, articulant déplacement et assimilation peut être développé : le cas des pensionnats au Canada.

Au Canada, les pensionnats constituaient une cheville de la politique d'assimilation des populations autochtones. Le système des pensionnats fédéral date de 1883, mais on trouve des établissements d'enseignement à destination des jeunes autochtones bien plus tôt, dès le XVIIe siècle. On dénombre 139 établissements ayant appartenu officiellement au système des pensionnats [Atlas des peuples autochtones du Canada, 2019]. En 1876, la loi sur les Indiens vient parachever un dispositif législatif de dépossession et d'assimilation des autochtones. L'assimilation à la population dominante était alors perçue comme une émancipation d'un statut inférieur par rapport à la société blanche : la perte des héritages et savoirs autochtones était vue comme une avancée vers la modernité [Hirt et Desbiens, 2012]. On y enseignait le français, l'anglais, et les travaux physiques, dans l'idée que les enfants autochtones ne s'élèveraient pas plus haut dans la hiérarchie sociale que les classes populaires ou les petites classes moyennes [De Leeuw, 2007]. En 1920, un amendement de cette loi rend obligatoire la scolarisation dans ce type d'établissement pour les Premières Nations de 7 à 15 ans<sup>6</sup>. Sarah De Leeuw s'est penchée plus précisément sur les pensionnats en Colombie Britannique<sup>7</sup>, principalement fréquentés par les enfants des Premières Nations où ils ont existé entre 1861 et 1984. Elle les décrit alors comme des « lieux intimes du colonialisme » : les écoles ne sont pas que des contenants de la diffusion de discours légitimant leur assimilation, mais leur matérialité même produisait le pouvoir colonial et la suprématie blanche. On construit ainsi des bâtiments imposants sur le plan architectural, de préférence dans des zones défrichées et plutôt agricoles (par opposition à la forêt que l'on associe à la *wilderness*\* et par extension aux autochtones), les dortoirs opèrent une séparation genrée selon les normes de la société coloniale, qui a pour effet de séparer les frères et sœurs. Le pouvoir colonial vient s'inscrire jusque dans les corps des jeunes autochtones, que l'on met en scène. Les enfants étaient ainsi photographiés lors de leur entrée à l'école, avec les cheveux longs, les visages sales, leurs vêtements traditionnels ; puis plus tard, les cheveux coupés, les visages nettoyés, parés des attributs de la « civilité » : les uniformes distribués par les pensionnats, et parfois quelques symboles du monde agricole. Les régimes alimentaires sont imposés, et la nourriture souvent utilisée comme moyen de pression psychologique ; les enfants n'ont pas le droit d'y parler leur langue, qu'ils finissent souvent par oublier ; les violences physiques y sont également particulièrement présentes. Les enfants perdent souvent leurs liens avec leurs familles et les traumatismes psychologiques comme physiques sont monnaie courante. En 2008, la Commission de Vérité et de réconciliation du Canada est créée pour évaluer les conséquences de la politique des pensionnats et obtenir un dédommagement – la même année, Stephen Harper, alors premier ministre du Canada, offre des excuses officielles pour le système des pensionnats.

Si le cas des pensionnats canadiens est celui qui a été le plus étudié, l'éloignement forcé des enfants des communautés autochtones réalisé au nom d'une vocation émancipatrice a également eu lieu ailleurs, même si elles

---

<sup>5</sup> On conservera l'expression « *settler colonialism* » dans le fil du texte afin de rester au plus près de la pensée des auteurs.

<sup>6</sup> L'ensemble des populations autochtones telles que définies par la Constitution Canadienne ont été concernées par ces pratiques scolaires : Premières Nations, Métis et Inuit.

<sup>7</sup> Bien que la Colombie Britannique ne soit pas localisée au sens strict dans la délimitation initiale retenue dans ce chapitre, la région fait partie d'un État riverain de l'Arctique ; la pertinence de l'étude de Sarah De Leeuw et la similarité du cas avec ce qu'il s'est passé plus au nord permet de l'intégrer ici.

connaissent par la suite des trajectoires différenciées. Aux États-Unis, le même type d'écoles pensées pour christianiser et assimiler les enfants autochtones, est mis en place dans les régions arctiques après l'acquisition de l'Alaska en 1867, sur le modèle des écoles qui concernaient alors les autres enfants Native Americans et qui inspira le modèle des pensionnats canadiens [Barnhardt, 2001 ; De Leeuw, 2008 ; Reyhner, 2018]. Au Groenland, certains enfants ont été envoyés dès le XIXe siècle, parfois de force, au Danemark. L'objectif était alors de les « civiliser » auprès de familles danoises [Rud, 2017]. En Norvège, en Finlande et en Suède, au moment de la construction de systèmes scolaires nationaux au XIXe siècle, l'école a également été pensée comme un moyen d'assimiler les enfants Saami à la société majoritaire [Aikio-Puoskari, 2009]. Enfin, en Russie, le système des pensionnats en Sibérie a également eu une vocation assimilatrice, en particulier pendant l'époque soviétique. Certains chercheurs ont montré que pour les Evenks notamment, ce modèle a été reçu de manière ambivalente, vécu comme moins oppressif que les autres modèles de pensionnats que l'on trouve en Arctique [Bloch, 2005]. En déplaçant les plus jeunes et en les isolant de leurs communautés, ces écoles ont donc joué un rôle de contrôle des populations locales révélateur des technologies de pouvoir coloniales, dont le fonctionnement reposait sur l'institution d'un rapport hiérarchique entre peuples autochtones et société majoritaire blanche.

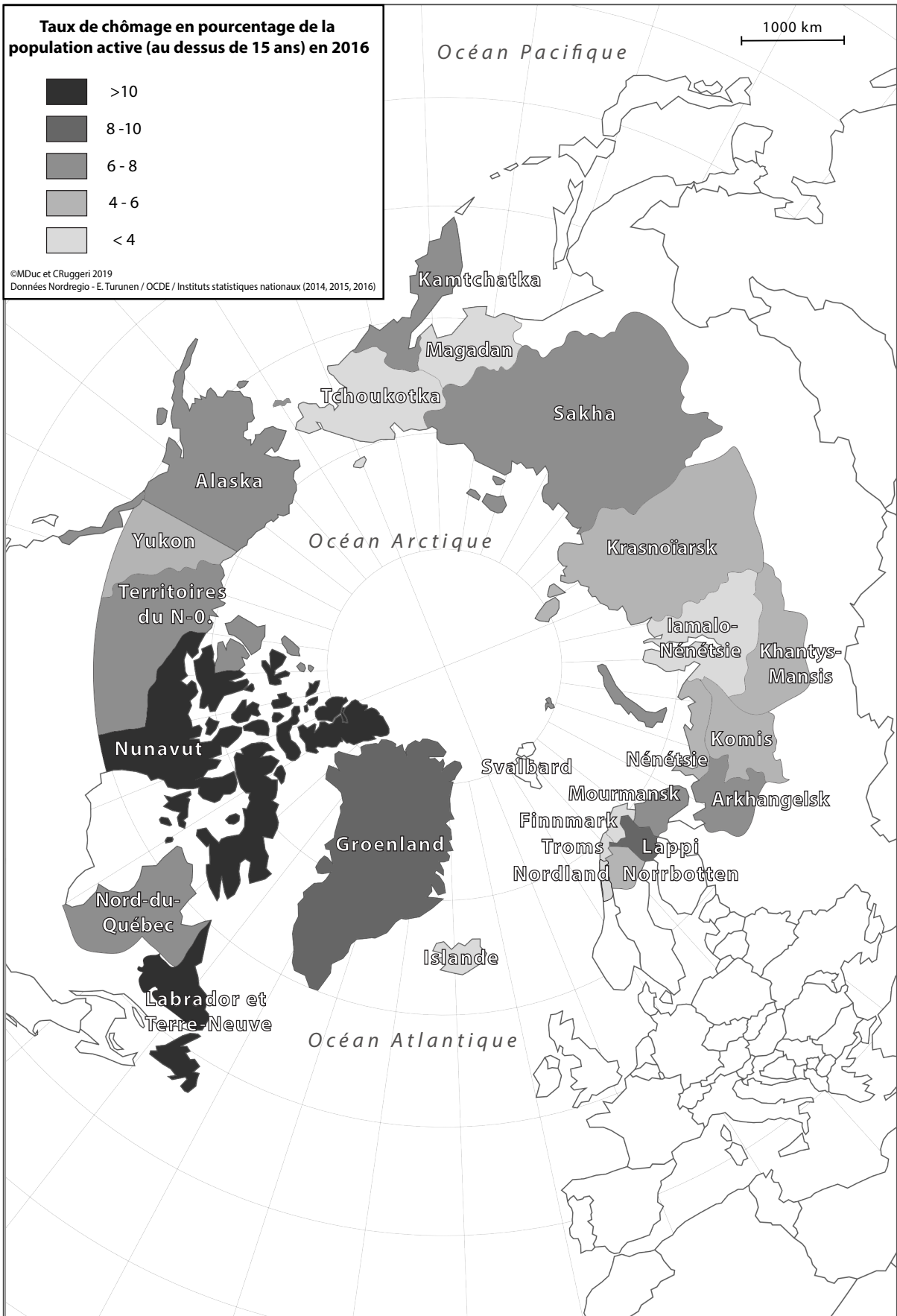
## **II. La dimension spatiale des inégalités : les échelles des rapports de pouvoir**

Ce qui importe, ce n'est pas seulement se pencher sur la question des inégalités, mais bien d'aller plus loin en politisant l'approche. La persistance des structures coloniales continue ainsi à distinguer les peuples autochtones des autres habitants de l'Arctique, tant en termes matériels qu'en termes de statut social. Ce phénomène de distinction et de hiérarchisation s'opère à différentes échelles, de l'échelle nationale aux corps des individus. Il faut ainsi distinguer des inégalités territoriales (voir cartes 3 et 4), qui différencient des régions, et des inégalités entre les groupes sociaux qui se manifestent spatialement, à différentes échelles.



Carte 3. Produit régional brut par habitant par rapport à la moyenne de l'Arctique en 2016. Cet indicateur permet de mettre en valeur de fortes disparités entre régions dans la production de richesses.





Carte 4. Taux de chômage en pourcentage de la population active en Arctique en 2016. Ces données sont à lire de manière nuancée dans la mesure où de nombreux peuples autochtones disposent d'une activité non salariée (chasse, pêche) qui n'est pas toujours considérée comme un emploi.

# 1. L'hétérogénéité sociale de l'Arctique : des inégalités territoriales aux inégalités entre groupes sociaux

Les politiques d'assimilation ou de dépossession territoriales ont des conséquences manifestes sur le statut socio-économique des autochtones : s'ils disposent aujourd'hui tous de la citoyenneté de l'État dont ils relèvent, leurs conditions de vie restent marquées par de fortes inégalités socio-économiques par rapport à la population majoritaire des États dont ils relèvent. Les chiffres disponibles sont cependant à prendre avec précaution, car ils dépendent des modes de recensement nationaux (existence de statistiques ethniques) mais aussi de facteurs structurels (difficulté à recenser les populations autochtones en raison de leur mobilité ou parfois de leur réticence à être identifiées comme telles).

## Canada

Au Canada, les recensements ethniques permettent une mesure relativement fiable des conditions de vie des peuples autochtones. Entre 2006 et 2016, la population autochtone a augmenté de 42,5 % - c'est près de 4 fois la croissance de la population non-autochtone<sup>8</sup>. Cet écart, qui montre que le taux de fécondité des femmes autochtones est plus élevé, s'explique en partie par les écarts sur le plan de l'accès à l'éducation et au marché du travail. Leur niveau de scolarité est en effet moins élevé que les non-autochtones : les Premières Nations (30 %), les Métis (18 %) et les Inuit (43,9 %) sont beaucoup plus nombreux que les non-autochtones (17 %) à ne détenir aucun certificat ou diplôme, l'isolement géographique, la langue et les pratiques d'enseignement expliquant en partie ces tendances. Ces inégalités se traduisent assez logiquement en termes d'emploi et de revenus médians : le revenu médian par personne avant impôt s'élevait à 27 042 dollars canadiens pour les autochtones, contre un revenu médian à 35 925 dollars canadiens pour les non autochtones et pour l'année 2015. Les conditions de vie varient considérablement en fonction du lieu de résidence : globalement, les autochtones vivant en réserve (voir encart) connaissent des indicateurs socio-économiques plus bas que ceux qui vivent en dehors et les Inuits sont le groupe le plus marginalisé [Statistiques Canada, 2018]. Ils résident en grande majorité dans l'Inuit Nunangat\*. Ces chiffres soulignent alors l'hétérogénéité des conditions sociales des différentes populations autochtones au sein d'un même État.



Figure 1. Indicateurs socio-économiques clés entre Inuit Nunangat et les moyennes canadiennes (©Atlas des peuples autochtones du Canada, consulté en 2019) États-Unis/Alaska

<sup>8</sup> L'augmentation très importante peut aussi être liée au fait que l'identification à une communauté autochtone, si elle reste stigmatisante, l'est moins qu'auparavant : c'est un facteur qui pourrait inciter les individus à préciser leur identité autochtone lors du recensement.

Aux États-Unis, comme au Canada, les peuples autochtones sont la catégorie ethnique qui souffre des taux les plus élevés de problèmes sociaux<sup>9</sup>. Les American Indians et Alaska Natives représentent 1,3 % de la population totale. Le revenu médian par ménage s'élève à 57 652 dollars en 2017 aux États-Unis ; il est de 41 000 dollars pour les Natives Americans. À la même date, en Alaska, où les Natives représentent environ 16 % de la population de l'État, le revenu médian s'élève à 76 100 dollars, et pour les Alaska Natives, à 48 920 dollars par ménage. Comme pour le Canada, les peuples autochtones vivant en Alaska ont des niveaux d'études plus bas que les moyennes fédérées : quand environ 9 % de la population de plus de 25 ans n'avait aucun diplôme en 2010, (part de la population qui n'a pas poursuivi d'étude au-delà de l'école obligatoire), c'était le cas de 17 % des Alaska Natives [US Census Bureau, 2019].

### *Groenland*

Au Groenland, peu de données sont disponibles et il n'existe pas de statistiques ethniques. Les données s'appuyant sur le lieu de naissance donnent malgré tout quelques indications, dans la mesure où plus de 80 % de la population est considérée comme autochtone. En 2017, le salaire mensuel moyen s'élevait à 24 500 couronnes danoises (env. 3 275 euros) pour les personnes nées au Groenland, contre 46 500 (env. 6 216 euros) couronnes en moyenne pour les personnes nées ailleurs, soit, en majorité, en Scandinavie et en Asie du Sud Est [Statistics Greenland, 2019]. Ces chiffres qui peuvent sembler élevés ne doivent pas faire oublier le coût de la vie quotidienne dans les régions arctiques, plus élevé que les moyennes nationales, notamment dû à l'isolement.

### *Scandinavie*

En Scandinavie, la population Saami n'a pas été recensée depuis 1945, les chiffres disponibles sont donc de l'ordre de l'estimation ou issus de programmes d'études. Le rapport sur le développement humain de l'Arctique (2011) a montré qu'ils n'étaient pas autant marginalisés sur le plan socio-économique que les autres peuples autochtones de l'Arctique, même s'ils partagent des discriminations persistantes, un non-respect de leurs droits sur les terres, et des inégalités de santé liées principalement à l'éloignement des centres de soins.

### *Russie*

La Russie est reconnue comme l'un des États les plus inégalitaires du monde, où les dix pourcents les plus riches possèdent près de 82 % des richesses produites [Statistics Greenland, 2019]. Le recensement en Russie ne propose pas non plus de données désagrégées permettant de connaître le statut socio-économique des 260 000 autochtones vivant sur le territoire russe. Le rapport sur le statut des peuples autochtones à travers le monde pointe cependant une transformation législative qui pourrait avoir un impact sur les conditions de vie des autochtones : depuis 2017, une nouvelle législation sur les pêches conduit à une dépossession croissante des peuples autochtones de leurs moyens traditionnels de subsistance, pourtant centraux dans leur alimentation, via un dispositif administratif qui rend plus difficile l'obtention des permis de pêche, et a tendance à favoriser les grandes entreprises de pêche [IWGIA, 2019].

## **2. La dimension urbaine de la marginalisation : le cas des Inuit à Ottawa**

Opérer un glissement aux échelles infranationales permet alors de se pencher sur quelques processus explicatifs de ces différentiels socio-économiques, en se concentrant sur le cas des Inuit au Canada. Les conditions sociales des peuples autochtones au Canada varient en effet considérablement selon le lieu de résidence. Dans un contexte d'urbanisation croissante de l'Arctique, on assiste à un déplacement progressif des peuples autochtones vers les villes ; aujourd'hui, plus de la moitié des autochtones du Canada vit en ville (56 % en 2011). Pour ce qui concerne les Inuits, les chiffres du recensement Canadien indiquent qu'environ 27 % des Inuits vivent désormais en dehors d'Inuit Nunangat. Dans la province de l'Ontario, on estime que le nombre d'Inuits est passé de moins de 100 en 1987 à plus de 3 800 en 2017<sup>10</sup>, dont au moins la moitié vivrait à Ottawa. Ces migrations vers les villes sont liées à des facteurs multiples : poursuite d'étude, emploi, soins ou encore recherche de meilleures conditions de vie. Les politiques fédérales ont souvent eu tendance à assimiler de manière consubstantielle autochtonie et ruralité, via la création des réserves ou de déplacements forcés, (alors même que certaines villes, comme Montréal, sont construites sur des territoires autochtones non cédés) et par extension, pauvreté et autochtonie [Comat, 2012].

En Ontario, les Inuit sont la catégorie de la population dont les revenus sont les plus bas. Pour les non autochtones, en Ontario, il s'élève en 2016 à 30 833 dollars canadiens, quand celui des Inuit est presque 40 % inférieur (22 487 dollars canadiens). On peut s'étonner qu'il soit inférieur en Ontario à celui des Inuit au sein de l'Inuit Nunangat (22 924 dollars canadiens), mais cela ne doit pas faire oublier le coût de la vie dans les régions arctiques qui est plus élevé d'une part (éloignement des aires de production, et coût du transport) et d'autre part,

---

<sup>9</sup> Le Censur américain distingue les Hawaiians Natives, Americans Indians et Alaska Natives.

<sup>10</sup> L'organisation Tungasuvvingat Inuit estime que ces chiffres sont très imprécis, certaines estimations dépassant les 3000 personnes.

l'accès facilité à un ensemble de services en zone urbaine. Une enquête menée par l'organisation Tungasuvvingat Inuit estime ainsi qu'un large nombre des Inuits vivant à Ottawa y vivaient dans des conditions précaires, où plus de la moitié des personnes interrogées n'avaient pas de revenus officiels, et près de 70 % gagnaient moins de 20 000 dollars canadiens par mois ; la moitié des personnes interrogées étaient par ailleurs en situation d'insécurité alimentaire. Donna Patrick et Julie-Ann Tomiak montrent que leurs accès aux services publics urbains est parfois compliqué par des barrières linguistiques, voire par des discriminations raciales à leurs égards. Cette situation peut se répercuter sur leurs difficultés à accéder au logement et si, bien sûr, toutes les familles inuites ne sont pas en situation de marginalité, le quartier Centretown, dans le centre-ville d'Ottawa, est ainsi connu pour être un lieu où se retrouvent les personnes en situation de grande vulnérabilité [Patrick et Tomiak, 2008]. Les auteures montrent cependant qu'il est difficile de parler de ségrégation spatiale, le groupe étant démographiquement limité en comparaison de la population d'Ottawa.

Cette situation, jointe au sentiment d'isolement qui en résulte, en particulier lors de l'arrivée en ville, a mené à la création d'organismes communautaires, tels que Tungasuvvingat Inuit, créée en 1987. Il cherche à offrir des services qui correspondent aux difficultés spécifiques rencontrées par la population inuit résidant à Ottawa. Au-delà d'un personnel qui parle en grande majorité inuktitut et du déploiement de programmes tels que le Mamisarvik Healing Centre, offrant des traitements pour les addictions et la gestion du trauma, Tungasuvvingat Inuit est aussi un centre culturel, qui participe à la mise en place de programmes d'enseignement de l'inuktitut et l'organisation d'événements culturels. L'organisation est enfin une plateforme politique, qui cherche à appuyer une meilleure redistribution des aides fédérales à destination des autochtones en ville. En effet, ces aides fédérales posent globalement deux types de problèmes. D'une part, Donna Patrick et Julie-Ann Tomiak montrent que les fonds à destination des Inuit, prioritairement destinés aux régions du Nord, ne tiennent pas compte des récents mouvements de populations vers les villes, et illustrent de fait une conception fixiste qui continue à assimiler ruralité, isolement, et peuples autochtones. D'autre part, Tungasuvvingat Inuit critique une approche pan-autochtone de la distribution des fonds fédéraux à destination des autochtones, souvent distribués par tête – les groupes de petite taille démographique, tels que les Inuit, s'en trouvent ainsi en situation défavorable, sans compter que ces subventions reposent sur des estimations démographiques particulièrement imprécises. L'exemple des Inuit à Ottawa montre ainsi que les conditions de vie des peuples autochtones varient considérablement selon le lieu de résidence, et les groupes autochtones considérés, puisqu'ils n'ont pas nécessairement accès aux mêmes droits selon les dispositifs fédéraux et provinciaux qui leurs sont destinés. Cela permet aussi de souligner l'importance de définir l'Arctique de manière relationnelle, par les personnes qui l'habitent et par leurs pratiques : dans un contexte de migrations croissantes vers les villes, il semble difficile de comprendre les dynamiques spatiales des régions de l'Arctique sans penser son lien avec le sud.

### 3. Corps autochtones

Enfin, le principal facteur de différenciation entre conditions de vie des peuples autochtones et peuples non-autochtones en Arctique s'exprime en termes de santé et de bien-être. D'abord sur le plan alimentaire, où la transformation des modes de vie et notamment des pratiques alimentaires liée aux politiques d'assimilation a provoqué une augmentation du diabète et des maladies cardio-vasculaires, mais aussi via les changements globaux, qui ont déjà un impact sur les pratiques d'élevage, de chasse et de pêche, ainsi que sur les modes de conservation de la nourriture [Poppel *et al.*, 2015]. Par exemple, Alexey Dudarev a étudié la prévalence des polluants organiques persistants (tels que les PCB<sup>11</sup> ou certains pesticides) et des métaux dans les aliments traditionnels consommés par les peuples autochtones au Chukotka (2012). Ces polluants augmentent les risques de cancers et de maladies cardio-vasculaires, et sont caractérisés par la bioaccumulation : leur concentration s'accroît tout au long de la chaîne alimentaire. Leurs propriétés font qu'ils ont tendance à l'échelle globale, à se déplacer des milieux chauds vers les milieux froids, en particulier en Arctique. Les graisses et les viscères de mammifères marins sont particulièrement concernés par des taux élevés de polluants organiques, dont la chasse puis la consommation sont centrales dans les modes de vie et de subsistance des communautés autochtones qui vivent sur la côte. Cela vient s'ajouter aux taux élevés de mercure présents dans l'eau de boisson, qui sont libérés lors de la fonte du permafrost. [Dudarev, 2012]. Ainsi, certains peuples autochtones, par leurs modes de subsistance et leur localisation, sont plus fortement exposés à ces polluants, et subissent de manière très localisée les conséquences de l'industrialisation ayant eu lieu ailleurs dans le monde.

Scandinavie	Alaska, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Groenland et Nunavut	Arctique Russe
Les indicateurs de santé sont particulièrement élevés ; on remarque peu de différence entre le Nord et le Sud ou entre	Dans ces régions, l'état de santé est en général comparable, parfois meilleure que les moyennes nationales des États-	Dans ces deux régions, le pourcentage de la population qui est autochtone dépasse les 85 %, et il existe un décalage	Les régions de l'Arctique russe présentent les indicateurs les plus bas de l'ensemble de l'Arctique pour presque chaque

<sup>11</sup> Polychlorobiphényles, un type de polluant organo-chloré.

peuples autochtones et non-autochtones. Espérance de vie : au-dessus de 80 ans (2016)  <b>Espérance de vie en Suède et en Norvège : 82 ans</b> <b>Espérance de vie en Finlande : 81 ans</b>	Unis ou du Canada. Mais dans ces régions, il existe des disparités fortes entre peuples autochtones et non-autochtones. Espérance de vie : entre 75 et 80 ans (2016)  <b>Espérance de vie aux États Unis : 80 ans</b> <b>Espérance de vie au Canada : 82 ans</b>	très important avec les indicateurs de santé au Danemark et au Canada. Espérance de vie : entre 70 et 75 ans (2016)  <b>Espérance de vie au Danemark : 81 ans</b>	indicateur de santé. Les régions sibériennes connaissent une situation plus difficile que les régions du nord-ouest. Espérance de vie : entre 65 et 70 ans dans la plupart des régions, moins de 65 ans au Chukotka et entre 70 et 75 ans pour la région de Mourmansk et de Arkhangelsk.  <b>Espérance de vie en Russie : 71 ans</b>
---	--	--	---

Tableau 2. Récapitulatif des situations du rapport à la santé selon les différentes régions de l'Arctique (d'après *Arctic Human Development Report: Regional Processes and Global Linkages, 2011* ; Nordregio, 2019 ; CIA, 2019).

Ensuite, la santé mentale a tendance à être plus fragile chez les peuples autochtones, conséquence de la violence des politiques d'assimilation, qui souvent, se répercute sur les générations suivantes ; les violences domestiques sont également plus importantes, dans des contextes où traumatisme intergénérationnel et précarité sont des facteurs de risques ; elles touchent en particulier les femmes. Cela permet de montrer qu'il existe ainsi des phénomènes de hiérarchisation sociale non pas seulement entre groupes ethniques, mais également au sein même de ces groupes sociaux, les femmes étant en position d'infériorité au sein d'un système patriarcal d'une part, et colonial d'autre part. Au Canada, les femmes autochtones expérimentent des violences à des taux plus élevés que les femmes non-autochtones. Caroline Hervé et Pascale Laneuville montrent ainsi qu'au Nunavik, dans un contexte de crise du logement qui touche particulièrement la population autochtone, les femmes se retrouvent en situation de vulnérabilité car elles n'ont pas toujours les moyens matériels de quitter le domicile familial. 63 % des logements du Nunavik sont considérés comme suroccupés, et cette situation concerne principalement les Inuits. Cette situation, fruit de politiques de logement insuffisantes et de conditions économiques défavorables, a tendance à accentuer l'expérience de la violence, en particulier sur les femmes, lorsque l'environnement domestique est marquée par les traumatismes psychologiques. Les violences faites aux femmes sont par ailleurs souvent dépolitisées au sein des communautés : elles relèvent du tabou. En parler renforcerait l'image négative associée aux communautés autochtones, dans un contexte où les personnes violentes sont souvent considérées comme étant elles-mêmes victimes de traumatismes passés, devant par conséquent être soutenues [Hervé et Laneuville, 2017].

On voit ainsi que la situation minoritaire des peuples autochtones se construit simultanément à différentes échelles : s'il existe effectivement des inégalités régionales, que l'on peut lire en considérant l'espace comme une surface (certaines régions sont plus riches que d'autres) il est important de ne pas se limiter à cette seule dimension surplombante pour comprendre les inégalités en Arctique, en passant à une conception davantage relationnelle de l'espace. En effet, le statut social minoritaire des peuples autochtones n'est pas uniquement le fruit de configurations nationales, mais il est co-construit de manière transcalaire, par un ensemble de processus (assimilation, dépossession de terres, priorisation des politiques de redistribution mais aussi changements globaux) qui positionnent socialement les individus selon les contextes et l'échelle d'analyse par rapport à la société blanche.

### III. Une condition autochtone ? Résistances et réappropriations

Si on a montré que les situations socio-économiques des peuples autochtones étaient très variables d'un contexte national à l'autre, mais qu'ils avaient en partage un positionnement social spécifique, il est important de considérer que les individus comme les communautés ne sont pas passifs face aux processus socio-spatiaux qui construisent leur position minoritaire, afin de dépasser une vision victimisante de ces communautés. L'objectif de cette dernière partie est ainsi de revenir sur quelques exemples de résistances autochtones pour montrer comment individus comme communautés négocient leur statut minoritaire.

#### 1. Des mobilisations locales et communautaires ...

La question des ressources, et en particulier de l'accès aux terres est au cœur des dépossession vécues par les autochtones. Si la reconnaissance des peuples autochtones passe aussi par les grandes conventions internationales, leur signature par les gouvernements ne doit pas faire oublier que cela ne s'accompagne pas nécessairement d'un respect absolu des droits, dans la mesure où elles n'ont pas d'effet contraignant. En Suède, l'extraction minière est vue comme un mode de développement des régions rurales, et le pays est le plus important extracteur européen, puisque les volumes extraits représentent près de 90 % du total européen [Persson, Harmest et Islar, 2017]. Mais

les politiques de développement local contreviennent souvent aux droits des peuples autochtones, et notamment à l'auto-détermination, c'est à dire la possibilité pour les autochtones de décider de leur sort. L'enjeu de l'inclusion est donc aussi politique. En effet, une grande partie des plus importantes mines du pays se situent dans la région d'élevage des rennes, une activité réservée aux peuples Saami en Suède. C'est notamment le cas du projet de mine de fer de Gállok, dans le comté de Norrbotten, qui cristallise les inquiétudes environnementales et conflits d'usages. Mais il ne s'agit pas seulement d'un conflit d'usage : la mobilisation contre la mine s'appuie sur l'idée que le droit de décider de l'ouverture de la mine en ce lieu dépend historiquement de l'avis de la population autochtone. La capacité des Saami à décider des usages des terres est ainsi vue comme centrale dans le maintien des pratiques d'élevage, qui a tant une valeur culturelle qu'une valeur économique, puisque c'est tout un ensemble de productions qui sont attachées à l'élevage de rennes (artisanat, pratiques artistique du Joik, mais aussi filière des produits du renne). Elle risque en effet d'être lourdement touchée par le développement de la mine, dans la mesure où son implantation conduirait à la modification des circuits de transhumance. Sofia Persson, David Harmest et Mine Islar soulignent ainsi que la controverse porte sur le modèle de développement, qui sous-tend le projet. Les régimes de justification avancés par le gouvernement comme par l'entreprise minière s'appuient sur un éloge de la croissance et des bénéfices de l'économie extractive, faisant fi des modes de vie autochtones et où l'élevage des rennes n'est pas considéré comme ayant la même valeur que l'extraction, puisque les bénéfices financiers en sont moindres. Dans ce contexte, la population locale s'organise : en 2013, un camp artistique pour la protestation voit le jour, organisé par des artistes Saami tels que Lena Viltok et des militants, et vient se joindre à l'occupation de la zone. Après le démantèlement de l'occupation, les œuvres sont exposées à Umeå, Luleå, mais aussi au musée d'art saami de Siida en Finlande. On voit ainsi qu'au-delà d'une mobilisation par l'occupation de l'espace, les pratiques artistiques ont contribué à un saut scalaire de la mobilisation, passant de l'échelle locale à l'échelle nationale puis régionale.



Figure 2- affiche créée pour le camp de résistance artistique de Gállok, 2013, Suohpanterror. La silhouette noire dessine les contours du vêtement traditionnel saami et la graphie de « enjoy Colonialism » reprend les codes typographiques de la marque Coca-Cola pour insister sur l'association entre idéologie colonialiste et néolibéralisme. (©We make Money not Art, 2015).

## 2. ... À des actions davantage institutionnalisées : chercher l'inclusion ou la dépasser ?

Ces mobilisations collectives et mouvements pour une meilleure redistribution des ressources prennent parfois une dimension plus institutionnalisée. On peut par exemple penser au programme Nuluaq, un projet collaboratif de cartographie mis en place pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, où près de 70 % des adultes vivent dans cette situation. Alors qu'il existe localement des initiatives communautaires telles que la création de banques alimentaires, des cuisines communautaires, le projet Nuluaq a été développé afin de permettre une meilleure coordination des initiatives locales tout en facilitant la coopération entre les différentes communautés. Il est coordonné par un groupe de travail chapeauté par Inuit Tapiriit Kanami, l'organisation qui représente les Inuits au Canada, et inclut d'autres organisations autochtones ainsi que des acteurs publics.

Au-delà de ces initiatives de coordination, d'autres formes de résistances localisées cherchent à construire les conditions d'une plus grande inclusion politique des peuples autochtones. Les pratiques artistiques sont ainsi

souvent vues comme un moyen de lutte politique qui permettent de donner une voix à ceux qui ne sont pas entendus. Ainsi, des rappeurs comme Josef Tarrak de Nuuk, ou encore Kelly Fraser de Sanikiluaq utilisent le rap comme un moyen de dénonciation des conséquences de la colonisation en Arctique : les discriminations, l'exclusion du système scolaire ou encore les traumatismes et le suicide sont des thèmes récurrents de leurs œuvres. Certains de ces artistes se sont retrouvés, à partir de 2017, pour la Nunavut Music Week, à Iqaluit. Parfois appelée Floechella – un jeu de mot entre Coachella et « floe », le mot anglais pour « banquise » - elle a pour objectif de valoriser la création et l'économie artistique au Nunavut, où il n'y a ni école de musique, ni magasin de musique, et où les artistes ont le sentiment de devoir quitter leurs communautés et migrer vers le sud s'ils veulent poursuivre leurs carrières. Organisé par un label local dans un lycée, en l'absence de structures adaptées, elle est diffusée en direct sur la radio canadienne dans l'émission Q. Cet exemple nous montre deux choses. D'abord, la manière dont le travestissement des fonctions des lieux peut être utilisé politiquement, dans un contexte de manque d'investissements publics au Nunavut, qui se solde par un manque d'infrastructures. Ensuite, il montre comment des artistes se saisissent de cet espace pour en faire une arène politique : pour le rappeur Mister, l'occasion est de « placer le Nunavut sur la carte », comme il l'expliquait dans un entretien pour le Guardian en 2019. Ainsi, ce sont deux échelles de revendications qui s'entrecroisent et deux dynamiques d'enjeux qui sont exprimées par l'émergence de cette arène localisée : agir sur les représentations mais aussi offrir les conditions de possibilité de transmettre ces discours.

Certains chercheurs, militants et artistes cherchent également à déplacer les enjeux de la lutte. Pour eux, il ne s'agit pas de se battre pour une meilleure inclusion ou pour des formes de reconnaissance, mais de chercher la rupture avec des modèles de développement profondément ancrés dans les structures coloniales qui persistent, comme le montrait l'exemple du projet de la mine de Gállok évoqué plus haut. Ainsi, l'activiste métis Mederic McDougall s'interrogeait : « nous ne voulons pas être intégrés dans une société blanche qui pourrait : pourquoi entrer dans une maison en train de brûler ? » (cité par Martineau et Ritskes, 2014). Dès lors, l'art autochtone, par son potentiel de création, est fortement subversif, puisqu'il permet d'imaginer un autre univers, non marqué par les structures coloniales. Il est une « esthétique fugitive » [Martineau et Ritskes, 2014], en ce qu'il imagine un « ailleurs dans l'ici » : il ne s'agit pas de refuser la lutte, mais de faire de la production artistique un mouvement de libération, en créant un espace-temps au-delà des structures coloniales qui construisent les différenciations en termes matériels et symboliques entre autochtones et non-autochtones. C'est ainsi que l'on peut lire le travail de la photographe groenlandaise, Pia Arke : dans les années 1930, une époque marquée par les productions photographiques ethnographiques, les peuples autochtones n'avaient pas le contrôle de leurs représentations et les images étaient souvent mobilisées à des fins de déshumanisation (sans noms, sans autorisation des concernés, souvent utilisées pour des travaux de recherche). Pia Arke vient défier cela par son photomontage de trois clichés, *Krabbe/Jensen* (1997) : 2 d'entre eux sont réalisés par un scientifique danois, et représentaient deux personnes de Tasiilaq, non identifiées. Entre les deux images se tient un portrait de Birgitte Justine Piparajik Arke, la mère de Pia Arke, prise par un télégraphe danois avec son autorisation ; c'est la seule des trois personnes représentées qui semble confiante. La juxtaposition des trois clichés permet ainsi de montrer la transformation de la relation au photographe, et l'œuvre de reconsidérer le contrôle de l'image des personnes photographiées. Ainsi, l'art autochtone n'est pas qu'un moyen de révéler des structures de pouvoir, mais il est aussi un moyen d'en penser des alternatives, notamment en imaginant d'autres modalités de structuration des rapports sociaux.

## Conclusion

Ce chapitre avait donc pour objectif de revenir sur la dimension spatiale des inégalités et des rapports sociaux qui structurent les vies quotidiennes des habitants de l'Arctique, dans une perspective non exhaustive. Il s'agissait d'insister ici sur l'hétérogénéité propre à la région, mais aussi et surtout, entre les différents groupes sociaux qui l'habitent, entre peuples autochtones et non autochtones, mais également entre peuples autochtones comme à l'intérieur de ces groupes. Il fallait aussi rappeler qu'il est impossible de comprendre la manière dont sont (re)produites les inégalités comme les rapports de pouvoir en Arctique sans penser la manière dont ces rapports de pouvoir s'articulent avec ce qu'il se joue plus au Sud. Ce chapitre propose enfin de poser quelques jalons de compréhension de la persistance des structures coloniales en Arctique, par rapport auxquelles les individus et les communautés, loin d'être passifs, se positionnent socialement, par leurs difficultés comme par leurs résistances. Cela rappelle ainsi que le colonialisme n'est pas uniquement une idéologie, mais « un positionnement actif des individus à l'échelle globale », comme l'écrivent Sarah de Leeuw et Audrey Kobayashi (2013).

## Références citées

- Aikio-Puoskari, Ulla, 2009, "The ethnic revival, language and education of the Sámi, an indigenous people, in three Nordic Countries (Finland, Norway and Sweden)." *Social justice through multilingual education*, 238-262.
- Barnhardt, Carol, 2001, "A history of schooling for Alaska Native people." *Journal of American Indian Education* 40.1 : 1-30.
- Bloch, Alexia, 2005, "Longing for the Kollektiv: Gender, power, and residential schools in Central Siberia." *Cultural Anthropology*, 20.4 : 534-569.
- Birraux Pierrette, 2017, « Des Innus du Québec aux Nations Unies, en passant par les Yanomami du Brésil : un parcours (accidenté) de collaboration », *justice spatiale | spatial justice*, n° 11, en ligne : <http://www.jssj.org/article/des-innus-du-quebec-aux-nations-unies-en-passant-par-les-yanomami-du-bresil-un-parcours-accidente-de-collaboration/>
- Bjerregaard, Peter, et Viskum Lytken Larsen, Christina, 2015, "Time trend by region of suicides and suicidal thoughts among Greenland Inuit." *International journal of circumpolar health* 74.1 : 26053.
- Bonds, Anne, et Inwood, Joshua, 2016, "Beyond white privilege: Geographies of white supremacy and settler colonialism." *Progress in Human Geography* 40.6 : 715-733.
- Comat, Ioana, 2012, "Sortir de l'invisibilité. Comprendre la place de la ville dans les territoires autochtones contemporains sous l'angle juridique." *Géographie et cultures* 81 : 59-76.
- Daes, Erica Irene, 1996, *Document de travail du Président-Rapporteur, Mme Erica-Irene A. Daes, sur la notion de « peuple autochtone », Nations Unies, Commission des droits de l'homme, Juin 1996.*
- De Leeuw, Sarah, 2007, "Intimate colonialisms: the material and experienced places of British Columbia's residential schools", *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* 51.3 : 339-359.
- De Leeuw, Sarah, 2009, "'If anything is to be done with the Indian, we must catch him very young': colonial constructions of Aboriginal children and the geographies of Indian residential schooling in British Columbia, Canada", *Children's Geographies* 7.2 : 123-140.
- De Leeuw, Sarah, et Hunt, Sarah, 2018, "Unsettling decolonizing geographies." *Geography Compass* 12.7 : 12376.
- Desbiens, Caroline, et Hirt, Irène, 2012, « Les Autochtones au Canada: espaces et peuples en mutation », *L'Information géographique* 76.4 : 29-46.
- Dudarev, Alexey, 2012, "Dietary exposure to persistent organic pollutants and metals among Inuit and Chukchi in Russian Arctic Chukotka", *International journal of circumpolar health* 71.1 : 18592.
- Harris, Cole, 2004, "How did colonialism dispossess? Comments from an edge of empire", *Annals of the Association of American Geographers* 94.1 : 165-182.
- Hervé, Caroline, et Laneuville Pascale, 2017, « La quête d'autonomie résidentielle des femmes inuites du Nunavik : Une perspective relationnelle », *Recherches amérindiennes au Québec* 47.1 (2017): 49-58.
- Hirt, Irène et Collignon, Béatrice, 2017, « Quand les peuples autochtones mobilisent l'espace pour réclamer justice », *Justice Spatiale-Spatial Justice*, n°11, en ligne, disponible ici : <http://www.jssj.org/article/quand-les-peuples-autochtones-mobilisent-lespace-pour-reclamer-justice/>
- International Work Group for Indigenous Affairs, *The Indigenous World, 2019*, en ligne (dernière consultation juin 2019), disponible ici : <https://www.iwgia.org/en/resources/indigenous-world>
- Kobayashi, Audrey, et De Leeuw, Sarah, 2010, "Colonialism and the tensioned landscapes of Indigeneity." *The Sage handbook of social geographies*: 118-138.



Larsen, Joan Nymand, et Fondahl, Gail (eds), 2014, *Arctic human development report: Regional processes and global linkages*. Nordic Council of Ministers, 507 p.

Martineau, Jarrett, et Ritskes, Eric, 2014, "Fugitive indigeneity: Reclaiming the terrain of decolonial struggle through Indigenous art." *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* 3.1.

Milloy, John Sheridan, 1999, "A National Crime". *The Canadian government and the residential school system, 1879-1986*. Winnipeg: University of Manitoba Press, 424 p.

Naum, Magdalena, et Nordin, V., (eds), 2013, *Scandinavian colonialism and the rise of modernity: small time agents in a global arena*. Springer Science & Business Media, 327p.

Patrick, Donna, et Tomiak, Julie-Ann, 2008, "Language, culture and community among urban Inuit in Ottawa." *Études/Inuit/Studies*, 32.1 : 55-72.

Persson, Sofia, Harnesk, David et Islar, Mine, 2017, "What local people? Examining the Gállok mining conflict and the rights of the Sámi population in terms of justice and power." *Geoforum* 86 : 20-29.

Poppel, Birger (eds), 2015, *SLiCA: Arctic Living Conditions: Living conditions and quality of life among Inuit, Saami and Indigenous peoples of Chukotka and the Kola Peninsula*. Nordic Council of Ministers, 426 p.

Radcliffe, Sarah, 2017, "Geography and indigeneity I: Indigeneity, coloniality and knowledge." *Progress in Human Geography* 41.2 : 220-229.

Reyhner, Jon, 2018, "American Indian Boarding Schools: What Went Wrong? What Is Going Right?." *Journal of American Indian Education* 57.1 : 58-78.

Rud, Søren, 2017, *Colonialism in Greenland: Tradition, Governance and Legacy*. Springer, 170 p.

Sandercock, Leonie, 2004, "Commentary: Indigenous Planning and the Burden of Colonialism", *Planning Theory & Practice*, vol. 5, n° 1, 118-124.

Société géographique royale du Canada, Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami, Nation Métisse, Centre National pour la Vérité et réconciliation, Indspire, *Atlas des peuples autochtones du Canada*, en ligne (dernière consultation juin 2019) disponible ici : <https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca>

Veracini, Lorenzo, 2013, "'Settler colonialism': Career of a concept." *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 41.2 : 313-333.

## **Presse et autres sources mobilisées**

Institut de recherche du Crédit Suisse, 2018, *Global Wealth Report 2018*, 60p.

Danmarks Radio, "Byen hvor børn forsvinder" documentaire vidéo, 6 mai 2019, 58 min. Disponible ici : <https://www.dr.dk/tv/se/de-forsoemt-boern-i-groenland-dr2-dok-2018/de-forsoemt-boern-i-groenland-dr2-dok-2018-2/byen-hvor-boern-forsvinder>

Ottenhof Luke, "Go with the floe: inside the ice-cool Inuit pop scene", *The Guardian*, 24 mai 2019, disponible ici: <https://www.theguardian.com/music/2019/may/24/go-with-the-floe-inside-the-ice-cool-inuit-pop-scene>

Turnowsky Walter, « DF vil tvangsjerne børn til Danmark », *Sermitsiaq A/G*, 6 mai 2019, disponible ici : <https://sermitsiaq.ag/df-tvangsfjerne-boern-danmark>

Rogers Sarah, « Iqaluit rapper moves towards the main stage », *Nunatsiaq News*, 15 mai 2019, disponible ici : <https://nunatsiaq.com/stories/article/iqaluit-rapper-moves-towards-the-main-stage/>

Inuit Tapiriit Kanatami, Nuluaq Mapping project : <https://www.itk.ca/nuluaq-mapping-project/inuit-food-insecurity-canada-background/>

Tungasuvvingat Inuit, 2005, *Atelier national des Inuits vivant en milieu urbain* (rapport), 65p, disponible ici : <http://tungasuvvingatinuit.ca/wp-content/uploads/2017/09/National-Urban-Inuit-Workshop-2005.pdf>

We Make Money not Art, blog personnel, “Suohpanterror. Propaganda posters from Sápmi”, en ligne, disponible ici : <http://we-make-money-not-art.com/suohpanterror/>

Statistiques Canada : <https://www.statcan.gc.ca>

Statistics Greenland : <http://www.stat.gl/default.asp?lang=en>

US Census Bureau : <https://www.census.gov/en.html>

Nordregio : <https://www.nordregio.org>

## À propos de l’auteur

Marine Duc est agrégée de géographie, ancienne élève de l’École Normale Supérieure de Lyon et doctorante à l’Université Bordeaux Montaigne, rattachée à l’UMR 5319 Passages. Ses travaux portent sur les géographies étudiantes, les politiques de soutien à la mobilité étudiante et les expériences universitaires en lien avec la colonialité du pouvoir entre Groenland et Danemark. Elle a rédigé le chapitre « Peuples autochtones et inclusions différenciées en Arctique ».

[Marine.duc@ens-lyon.fr](mailto:Marine.duc@ens-lyon.fr)  
06 42 94 97 73

44 cours de la Libération,  
33 000 Bordeaux

## Lexique

**Wilderness** : concept utilisé pour désigner la dimension « sauvage » de la nature. La notion appartient aux mythologies nationales nord-américaines, et elle trouve ses fondements dans les imaginaires des colons européens. Difficilement traduisible, elle évoque l’idée de pureté, de milieux naturels vierges qui s’étendent sur de grandes superficies, opulent, fascinant, mais aussi potentiellement effrayant. Elle figure un espace inhabité, à l’exception de quelques groupes humains épars, dépourvus de pratiques agricoles ou de lois écrites, qui sont par conséquent considérés comme « primitifs », hors de la civilisation. Les colons européens ont ainsi construit cette définition de la nature selon leurs propres référents culturels : ils placent ce type de nature hors de la société, car elle ne relève pas de leur univers mental et ne correspond à rien de ce qu’ils connaissent. C’est donc une notion profondément associée à la colonisation.

**Inuit Nunangat** : Littéralement, la terre natale des Inuit. C’est l’ensemble des régions qui constituent le territoire traditionnellement habité par les Inuit du Canada. Il comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le Nunavut et la région Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest. Par extension, le terme peut aussi désigner les territoires des Inuit au Groenland et en Alaska.